



Cérémonie des traités de 2015
Soixante-dix ans d'établissement de traités multilatéraux aux
Nations Unies

Rapport journalier
du

lundi 28 septembre 2015

Aujourd'hui, onze (11) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été effectuées par huit (8) États ; un (1) État a été représenté par son **Chef d'État**, un (1) État a été représenté par son **Chef de Gouvernement** et quatre (4) États ont été représentés au **niveau ministériel**.

Au total, une (1) acceptation, trois (3) adhésions, quatre (4) ratifications, un (1) retrait de réserve et deux (2) signatures, tels que spécifiés ci-dessous, ont été accomplis:

Droits de l'homme

- **Convention relative aux droits de l'enfant (New York, 20 novembre 1989)**
(Retrait de réserve par l'Autriche)
- **Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (New York, 25 mai 2000)**
(Adhésion des Bahamas ; Signature par le Myanmar)
- **Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (New York, 25 mai 2000)**
(Adhésion par les Bahamas)
- **Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications (New York, 19 décembre 2011)**
(Ratification par la Mongolie)
- **Convention relative aux droits des personnes handicapées (New York, 13 décembre 2006)**
(Ratification par les Bahamas ; Signature par le Bélarus)

Questions pénales

- **Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (New York, 15 novembre 2000)**
(Adhésion par Singapour)

Désarmement

- **Traité sur le commerce des armes (New York, 2 avril 2013)**
(Ratification par la République de Moldova)

Environnement

- **Amendement de Doha au Protocole de Kyoto (Doha, 8 décembre 2012)**
(Acceptation par l'Algérie)
- **Convention de Minamata sur le mercure (Kumamoto, 10 octobre 2013)**
(Ratification par la Mongolie)

★★★